

RAPPORT D'ACTIVITE 2018



Table des matières

I. INTRODUCTION ET ELEMENTS TRANSVERSAUX.....	3
1. HISTORIQUE.....	3
2. LE TERRITOIRE INTERCOMMUNAL (AU 31 DECEMBRE 2018):.....	4
3. LES INSTANCES DECISIONNELLES (AU 31 DECEMBRE 2018):.....	4
4. LE FONCTIONNEMENT DES INSTANCES DE LA CC PAROVIC.....	6
5. LES RESSOURCES HUMAINES.....	6
6. LES FINANCES ET LA FISCALITE :	7
II. EXPOSE DES ACTIVITES	8
1. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE.....	8
A. <i>Charte d'aménagement et de développement</i>	8
B. <i>Actions programmées en 2018</i>	8
C. <i>Système d'informations géographiques</i>	9
D. <i>Participation à d'autres instances : SCOT, PAYS, SMEFRCRE et SIVU, CTV :</i>	9
2. ENVIRONNEMENT.....	10
A. <i>Collecte des déchets ménagers en porte à porte</i>	10
B. <i>Déchetteries</i>	10
C. <i>Collecte du verre</i>	11
D. <i>Bilan du service</i>	12
E. <i>Redevance spéciale (RS) et dispositions pour les professionnels</i>	12
F. <i>Autres services</i>	12
3. LOGEMENT ET CADRE DE VIE	14
A. <i>Coloration de façades</i>	14
B. <i>Maison des services</i>	14
C. <i>Accueil de jour et Résidence seniors</i>	14
D. <i>Navette routière</i>	14
4. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, COMMERCIAL ET ARTISANAL	15
A. <i>Zones d'activités intercommunales</i>	15
B. <i>Soutien à la PFIL</i>	15
C. <i>Soutien au commerce local</i>	15
5. TOURISME ET PROMOTION DU TERRITOIRE.....	15
A. <i>Soutien à l'office de tourisme intercommunal</i>	15
B. <i>Promotion du territoire</i>	15
C. <i>Développement touristique</i>	16
6. ENFANCE – JEUNESSE	17
A. <i>Contrat enfance-jeunesse CEJ</i>	17
B. <i>Accueils de loisirs et périscolaires (3– 12 ans)</i>	17
C. <i>Petite enfance (0 – 5 ans)</i>	18
D. <i>Relais d'Assistants maternelles</i>	19
E. <i>Service animation jeunesse</i>	19
F. <i>Le Réseau Local Parents</i>	20
7. CULTURE.....	20
A. <i>Médiathèque intercommunale</i>	20
B. <i>École de musique</i>	26
C. <i>Archiviste intercommunal</i>	27
8. COMMUNICATION	27
A. <i>Bulletin intercommunal</i>	27
B. <i>Site Internet</i>	27
III. ELEMENTS FINANCIERS.....	28
A. <i>Grandes masses</i>	28
B. <i>Récapitulatif par compétences intercommunales</i>	28

I. Introduction et éléments transversaux

L'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que chaque année, au plus tard le 30 septembre, les Présidents des Établissements publics de coopération intercommunale comportant au moins une commune de plus de 3500 habitants adressent aux maires de communes membres un rapport retraçant l'activité de l'EPCI.

Ce rapport est présenté au Conseil communautaire, puis fait l'objet d'une communication par les maires à leurs conseils municipaux respectifs.

Le présent rapport, couvrant la période du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018, est présenté au Conseil communautaire du 12 juin 2019 et transmis à l'ensemble des communes membres.

1. Historique

La Communauté de Communes du Pays de Rouffach (CCPR) a été créée par arrêté préfectoral du 14 décembre 1993, regroupant les Communes de Guebelschwihr, Hattstatt, Pfaffenheim et Rouffach.

Le 1^{er} janvier 2012, le périmètre intercommunal s'est étendu, six nouvelles communes ont adhéré volontairement à la Communauté de communes dans le cadre de la procédure de droit commun de l'article L. 5211-18 du CGCT :

- les communes isolées d'Eguisheim, Obermorschwihr et Voegtlinshoffen par Arrêté préfectoral du 19 décembre 2011,
- les communes de Gundolsheim, Osenbach et Westhalten, autorisées à quitter la Communauté de communes de la Vallée Noble et à adhérer à la CCPR par Arrêtés Préfectoraux du 29 décembre 2011.

La Communauté de communes du Pays de Rouffach passe ainsi de 4 à 10 communes et de 8004 à 13 190 habitants, elle prend le nom de Communauté de Communes « Pays de Rouffach, Vignobles et Châteaux » par décision du Conseil communautaire du 11 janvier 2012, validée par Arrêté Préfectoral du 11 mai 2012.

Enfin, la Commune d'Husseren les Châteaux, 496 habitants, est intégrée au territoire intercommunal à partir du 1^{er} janvier 2014.

Occupant depuis l'origine des locaux appartenant à la Ville de Rouffach, au 1^{er} étage des Ateliers municipaux, le siège a intégré en décembre 2015 des nouveaux locaux plus adaptés, dans un bâtiment du 19^{ème} siècle réhabilité BBC, au N° 9, Aux remparts dans le centre-bourg.

2. Le territoire intercommunal (au 31 décembre 2018):

La population légale 2018 de la CC PAROVIC est de 13 747 habitants, se répartissant comme suit :

• Eguisheim	1 789
• Gueberschwihr	862
• Gundolsheim	737
• Hattstatt	825
• Husseren les Châteaux	509
• Obermorschwihr	367
• Osenbach	908
• Pfaffenheim	1 452
• Rouffach	4 770
• Voegtlinshoffen	536
• Westhalten	992

3. Les instances décisionnelles (au 31 décembre 2018):

Le Président de la Communauté de communes est Jean-Pierre TOUCAS.

Le Bureau, instance de réflexion et de préparation des décisions à soumettre au Conseil communautaire :

- Jean-Pierre TOUCAS, Maire de Rouffach, Président, chargé de l'enfance et de la jeunesse
- Claude CENTLIVRE, Maire d'Eguisheim, 1^{er} Vice-Président chargé du tourisme
- Roland HUSSER, Maire de Gueberschwihr, 2^{ème} Vice-Président chargé des finances, des travaux et des études des programmations, de l'aménagement de l'espace, du logement, du cadre de vie, de l'accessibilité et des personnes âgées
- Didier VIOLETTE, Maire de Gundolsheim, 3^{ème} Vice-président, chargé de l'environnement
- Aimé LICHTENBERGER, Maire de Pfaffenheim, 4^{ème} Vice-président, chargé de l'aménagement de l'espace et du développement économique
- Fabrice KRIEGER, Adjoint au Maire de Voegtlinshoffen, 5^{ème} Vice-Président chargé de la culture, de la communication, de la promotion et de l'événementiel
- Pascal DI STEFANO, Maire de Hattstatt, assesseur
- Édouard LEIBER, Maire de Husseren les Châteaux, assesseur
- Serge LEIBER, Maire d'Obermorschwihr, assesseur
- Christian MICHAUD, Maire d'Osenbach, assesseur
- Cécile MAMPRIN, Maire de Voegtlinshoffen, assesseur
- Gérard SCHATZ, Maire de Westhalten, assesseur.

Le Conseil communautaire, composé de 33 délégués désignés par les Conseils municipaux des 11 communes membres :

EGUISHEIM	CENTLIVRE Claude ALAFACI Martine MERCIER André EICHHOLTZER Bernard
GUEBERSCHWIHR	HUSSER Roland GROSS Rémy
GUNDOLSHEIM	VIOLETTE Didier DALLER Jean-Pierre
HATTSTATT	DI STEFANO Pascal FURSTENBERGER Marie-José
HUSSEREN LES CHATEAUX	LEIBER Édouard RIETHMULLER Hubert
OBERMORSCHWIHR	LEIBER Serge TRABER Madeleine
OSENBACH	MICHAUD Christian GOLLENTZ David
PFAFFENHEIM	LICHTENBERGER Aimé ELBLING Annick WALTER Jérémy
ROUFFACH	TOUCAS Jean-Pierre BOLLI Nadine SCHMITT Gilbert BARBAGELATA Françoise BANNWARTH-PROBST Christophe FINANTZ Élise LUTHRINGER Jean-Pierre GUEBEL Sandra OTT Hubert ZIMMERMANN Laurence
VOEGLINSHOFFEN	Cécile MAMPRIN KRIEGER Fabrice *
WESTHALTEN	SCHATZ Gérard KEPFER Béatrice

* Fabrice KRIEGER, démissionnaire, a été remplacé par Jean-Pierre FREUDENREICH le 27 mars 2019.

4. Le fonctionnement des instances de la CC PAROVIC

Le Conseil communautaire s'est réuni 5 fois en 2018, et a voté 84 délibérations.

Diverses commissions thématiques se sont régulièrement tenues au cours de la même année.

Le Bureau, quant à lui, s'est réuni à 5 reprises.

5. Les ressources humaines

Les services communautaires, animés et coordonnés par le Directeur Général des services, Pascal MUNCH, emploient 12 personnes, dont 9 femmes et 3 hommes (11 titulaires et 1 contractuel de droit public).

5 agents appartiennent à la filière administrative, 5 à la filière culturelle, 1 à la filière technique et 1 à la filière médico-sociale.

2 agents relèvent de la catégorie A, 5 de la catégorie B et 5 de la catégorie C.

Les services sont organisés comme suit :

Nadine ROLLAND : finances, comptabilité et administration des séances

Hélène GUILLON: agent de développement généraliste,

Jonathan DUCHIRON : agent de développement environnement

Sylvie SOMMEREISEN : accueil, patrimoine et école de musique

Murielle TARDY (Directrice), Sophie TARANTO, Lucie RATTE, Laetitia BOHN et Rocco ORRICO : Médiathèque et animations culturelles

Sonia MARQUE: animation du Relais d'assistantes maternelles

Evelyne FINANTZ : agent de service.

La gestion des ressources humaines est assurée par Anne-France MICLO, mise à disposition par la Ville de Rouffach.

L'entretien du patrimoine immobilier, siège et pôle culturel-maison des services, est assuré par les services techniques de la Ville de Rouffach, en mutualisation.

Le service enfance-jeunesse est assuré dans le cadre d'un partenariat avec la Fédération des Foyers Clubs d'Alsace, par Xavier HESLOUIN, coordinateur, et Kim BOEHLER, animatrice.

La masse salariale globale (avec charges patronales) s'est élevée à 520 264 €.

6. Les finances et la fiscalité :

Sur le plan de l'exécution budgétaire globale, ce sont 1 322 mandats de paiement et 874 titres de recette qui ont été émis au cours de l'année 2018, correspondant à un montant total de 4 603 350,98 € de dépenses de fonctionnement et 1 629 484,10 € de dépenses d'investissement.

Les taux de fiscalité locale n'ont pas évolué en 2018 par rapport à 2017.

Taxe d'habitation	3,48%
Taxe foncière sur les propriétés bâties	1,40%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	7,13%
Cotisation foncière des entreprises additionnelle	1,24%
Cotisation foncière des entreprises de zone	20,25%
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	9 %

II. Exposé des activités

Afin de rendre la lecture du présent rapport plus fluide, les données financières sont présentées à l'aide de tableaux en section III.

1. Aménagement du territoire

Dans ce domaine, 2018 a été consacrée à poursuivre la phase opérationnelle des actions de la Communauté de communes dont le territoire avait été profondément restructuré par l'arrivée de 7 nouvelles communes.

A. Charte d'aménagement et de développement

La Charte est un document de planification pluriannuelle dans lequel les élus de la Communauté de communes inscrivent les actions à entreprendre, au terme d'une concertation avec les acteurs du territoire (Communes, associations, secteurs économique et social, ...). Elle prend en compte le nouveau territoire intercommunal et les besoins de ses habitants.

Cette 3^{ème} Charte adoptée en 2012 couvre la période de 2013 à 2018, les deux précédentes couvraient respectivement les périodes 2000-2006 et 2007-2012.

Après un diagnostic territorial, des enjeux ont été identifiés et des axes d'action définis :

1. Paysage, environnement et cadre de vie, en les pérennisant et les valorisant
2. Démographie, en accordant priorité à l'accueil des jeunes ménages, tout en développant les actions spécifiques en faveur des seniors.
3. Habitat, en maintenant une « palette d'offre en habitat » ainsi que l'attractivité pour les jeunes ménages
4. Économie, en consolidant l'attractivité générale du territoire et l'offre foncière aux entreprises, et en mobilisant le levier touristique à fort potentiel
5. Transports et déplacements : en encourageant le raccordement à l'A35 et la desserte TER, en développant les transports en commun sur le territoire, les mobilités douces et le covoiturage
6. Services aux habitants : enfance-jeunesse, médiathèque, culture et accueil de jour.

Ces actions seront développées progressivement en fonction des capacités financières de la CC et des aides obtenues auprès des partenaires extérieurs.

B. Actions programmées en 2018

En matière d'actions planifiées, ont été mises en œuvre en 2018 :

1. Charte d'aménagement et de développement : poursuite de la mise en œuvre d'actions en faveur du développement de l'oenotourisme : Train gourmand du Vignoble, la Nuit de la Grande Lune ;
2. Déchèterie : réalisation et achèvement des travaux pour sa modernisation et sa mise en conformité aux nouvelles normes.
3. Accueil de loisirs jeunes : après validation du programme définitif par le Conseil communautaire, la consultation des entreprises a été lancée et les marchés signés en décembre 2018. Parallèlement la démolition de l'ancien bâtiment a été réalisée.

4. Extension de la Zone d'activité économique intercommunale de Rouffach Est : l'avant-projet a été validé par le Conseil communautaire, permettant ainsi la poursuite des études afin d'obtenir le permis d'aménager au 1^{er} semestre 2019.

C. Système d'informations géographiques

La CC PAROVIC a poursuivi son partenariat entamé en 2013 avec le Département pour le SIG « Infogéo 68 » accessible gratuitement aux collectivités du Haut-Rhin et ouvert à leurs propres données (zonage PLU, réseaux, etc....).

La gestion de ce service a été confié à l'ADAUHR.

D. Participation à d'autres instances : SCOT, PAYS, SMEFRCRE et SIVU, CTV :

La Communauté de communes a engagé des partenariats dans le cadre de territoires dépassant son périmètre.

1. SCOT Rhin Vignoble Grand-Ballon :

La CC PAROVIC est membre du Syndicat Mixte du SCOT et participe à ce titre à ses travaux, chacune des communes y étant représentée.

Le SCOT est un document d'aménagement s'étendant sur les moyen et long termes. Il vise une organisation et une mise en valeur du patrimoine naturel et du bâti, en mettant l'accent sur les éléments qui vont donner une cohérence, notamment à partir d'une analyse du territoire sous toutes ses composantes. Ses dispositions s'imposent aux Plans locaux d'urbanisme lors de leur élaboration ou de leur mise à jour.

La procédure d'élaboration du SCOT s'est achevée en 2017.

2. Le Grand Pays de Colmar :

Le Grand Pays de Colmar est un accord de coopération entre intercommunalités. En 2018, il recouvre 6 intercommunalités (Colmar Agglomération, CC de la Vallée de Kaysersberg, CC de la Vallée de Munster, CC du Pays de Ribeauvillé, CC du Pays de Rouffach, Vignobles et Châteaux et CC du Pays Rhin-Brisach), 100 communes, ce qui représente 216 442 habitants et une superficie de 1 232 km².

Membre depuis sa création en 2005, la CC PAROVIC y est plus particulièrement chargée de la culture. Le Grand Pays de Colmar a vocation de mener des partenariats dont l'échelle pertinente dépasse celle des intercommunalités membres : label "vignobles et découverte", spectacles décentralisés de la Comédie de l'Est, étude de stratégie et d'organisation touristique.

En 2018, les travaux relatifs au développement touristique se sont poursuivis. Ces actions sont portées par l'association « L'Alsace Essentielle – Pays de Colmar ». Notre office de tourisme participe aux réunions de travail pour la promotion du territoire dans son ensemble (création d'une charte graphique commune et création d'un site internet amiral).

3. Le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) Rhin-Vignoble-Grand Ballon

Depuis 2017, la CC PAROVIC adhère au PETR RVGB pour les compétences suivantes : Plan climat, rénovation énergétique, promotion économique, programme LEADER, mobilité.

4. Syndicat mixte des employeurs forestiers de Colmar, Rouffach et environs

La CCPR assurait depuis 2002 le rôle d'employeur pour le compte des communes membres. En 2010, les effectifs des bûcherons communaux se réduisant, la Communauté de communes a adhéré au Syndicat Mixte des employeurs forestiers de la Région de Colmar, Rouffach et Environs (SMEFRCRE) afin de mutualiser les équipes de travail et de permettre une mise en conformité avec la législation relative à la sécurité du travail en forêt.

Au sein de ce dispositif, la CC PAROVIC préfinance les coûts de main d'œuvre puis les refacture aux communes après répartition au coût réel des travaux effectués pour chacune.

5. Contrats de territoires de vie :

Le contrat 2014-2019 a été signé par le Président de la CC PAROVIC le 13 décembre 2013.

La CC PAROVIC a engagé des partenariats dans le cadre de plusieurs actions : extensions de zone d'activités, financement des postes d'agents de développement, transport à la demande, développement local, poursuite des actions oenotourisme, travaux en déchetterie...

Ce dispositif, en cours d'extinction, concerne encore la ZAE intercommunale de Rouffach Est qui bénéficiera de financements dans ce cadre.

2. Environnement

Le service des déchets compte désormais onze communes au niveau de service équivalent.

Les données chiffrées concernant le service des déchets seront détaillées dans le Rapport annuel 2018 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers établi conformément au décret n° 2000-404 du 11 mai 2000.

A. Collecte des déchets ménagers en porte à porte

Les collectes et le tri sont harmonisés pour toutes les communes de la CC PAROVIC : généralisation du tri avec une collecte hebdomadaire pour les ordures ménagères résiduelles et les biodéchets, collecte toutes les deux semaines pour les recyclables en multiflux (tous les recyclables dans le même sac).

Les marchés de collectes en PAP des déchets ménagers (lot 1) et de tri des déchets ménagers recyclables (lot 2) ont été attribués pour la période 2018 – 2021 (avec possibilité de renouveler 2 fois une année supplémentaire).

B. Déchetteries

La CC PAROVIC exploite une déchetterie intercommunale à Pfaffenheim, en bordure de la RD 83, en position centrale par rapport au territoire. Cet équipement est prioritairement destiné aux déchets des ménages.

Pour répondre à la demande de la population d'Osenbach, un point d'apport volontaire a été mis en place à côté des ateliers municipaux à compter d'avril 2012. L'éloignement par rapport au site de Pfaffenheim constitue effectivement un problème. Le service est accessible deux fois par semaine, sous la surveillance d'un agent de la commune mis à la disposition de la CC PAROVIC. L'équipement accueille les déchets non collectés en PAP (encombrants, DEEE, DMS, ...), puis sont acheminés vers les différentes filières de traitement et de recyclage par les mêmes prestataires que le site de Pfaffenheim (SUEZ, Eco-Systèmes, Tredi, ...).

Opérationnel depuis le 14 décembre 2012, le contrôle d'accès en déchetterie a été mis en place pour suivre et analyser les flux de fréquentation face à l'augmentation du nombre d'utilisateurs. Ce dispositif est également destiné à limiter l'accès aux seuls usagers du territoire, mais permet aussi de mieux réguler les apports des professionnels à la déchetterie (destinée à l'origine aux particuliers). En effet, ce système limite la sur-fréquentation du site et les surcoûts de collecte et de traitement qui seraient induits.

En 2014, des aménagements ont été effectués pour se conformer aux nouvelles normes, pour améliorer la sécurité sur le site ainsi que le service rendu aux habitants (signalétique haute visibilité, réorganisation de zones de stockages, coffres jouets, livres Espoir, bac de rétention huile végétale, collecteur huile moteurs, marquages au sol, ...).

Une étude globale a été réalisée en 2015 afin d'adapter l'équipement à l'augmentation de la population desservie et optimiser le site.

Le Conseil Communautaire du 15 octobre 2015 a validé le programme des travaux d'amélioration de la déchetterie intercommunale pour un coût estimé à 409 000 € et la mise en œuvre d'une consultation pour la maîtrise d'œuvre dans le cadre d'un marché à procédure adaptée. Marché à l'issue duquel le cabinet d'architectes KnL associé au bureau de maîtrise d'œuvre Hagenmuller, ont été choisis pour mener à bien les travaux.

L'opération s'est déroulée comme suit :

- 13 novembre 2017 : validation du dossier ICPE d'enregistrement des déchets non dangereux et de déclaration des déchets dangereux pour la future déchetterie.
- Attribution des lots du marché de travaux de rénovation de la déchetterie pour un montant total prévisionnel de 804 600 € TTC. Cette augmentation du coût initial est due aux prescriptions supplémentaires de l'État en matière de protection de la nappe (collecte des eaux de ruissellement et de lutte contre l'incendie dans deux réservoirs enterrés, puis infiltration contrôlée via une noue), ainsi que du SDIS pour la lutte contre l'incendie (citerne souterraine de 120 m³ vu l'éloignement du réseau).
- Fermeture de la déchetterie intercommunale située à Pfaffenheim, au 1^{er} décembre 2017 pour démarrage des travaux (démolition, terrassements) et mise en service d'une zone déchetterie provisoire avec 3 bennes 30 m³ (2 tout venant + 1 végétaux).
- réouverture de la déchetterie intercommunale située à Pfaffenheim le 17 juillet 2018.
- Les nouveaux marchés d'exploitation, de collecte et de traitement en déchetterie (lot 3) et de collecte et traitement des nouvelles filières en déchetterie (lot 4) ont été attribués pour la période 2018 – 2021 respectivement aux entreprises SUEZ et SCHROLL (avec possibilité de renouveler 2 fois une année supplémentaire).
- Mise en place de la benne de collecte des déchets d'ameublement à la déchetterie avec l'éco organisme ECO MOBILIER et signature du nouveau contrat 2018 – 2022.
- Mise en place des nouvelles filières avec SCHROLL pour limiter les quantités apportées dans la benne à déchets ultimes : plastiques rigides, films PE, polystyrènes, plâtre, huisseries, sols PVC sont désormais des déchets qui peuvent être recyclés lorsqu'ils sont triés en déchetterie. En moins de 6 mois, les nouvelles filières ont permis d'éviter 60 bennes de 30m³ de déchets ultimes pour un total de 100 tonnes.
- La période de rodage des 6 premiers mois d'activité de la déchetterie réaménagée a permis d'ajuster les équipements et le fonctionnement du site.

C. Collecte du verre

La CC PAROVIC a étendu, depuis 2013, sa gestion de la collecte du verre à 58 points d'apports volontaires (PAV) : 19 pour la Zip Nord, 32 pour la Zip Centre et 7 pour la Zip Sud.

Une ancienne borne à verre enterrée qui était stockée à Pfaffenheim a été récupérée et mise en place sur le nouveau parking de la mairie à Eguisheim le 26 septembre 2018.

La société RECYCAL est chargée de cette collecte élargie au nouveau territoire pour un coût total de 34 524 €, minoré par 20 150 € d'aides, soit un reste à charge de 14 014 €.

Le contrat de reprise avec la filière de traitement (Oi Manufacturing St Mège - 88) a été actualisé au nouveau périmètre de la CC PAROVIC pour bénéficier de la revente du verre (16 428 € en 2018).

D. Bilan du service

Suivi des tonnages 2018

La troisième année complète d'exercice à 11 communes révèle que les tonnages des 3 flux d'ordures ménagères collectées en PAP se stabilisent comme prévu autour de 3 400 tonnes, depuis l'arrivée d'Husseren-les-Châteaux pour (contre 3 434 tonnes en 2017 pour les 3 flux OMR, FFOM et EMR, soit les OMA – Ordures Ménagères Assimilées).

Toutefois, on peut constater que le ratio OMR en kg/hab./an, qui représente les performances de la collectivité en termes de tri, a augmenté de 5 kg/hab./an, probablement à cause de la fermeture de la déchèterie pour travaux qui transféré une certaine quantité de déchets de déchèterie dans les OMR en PAP.

Ratios 2018

La totalité des déchets de la CC PAROVIC collectés en PAP, déchetterie et PAV (soit les DMA – Déchets Ménagers Assimilés), représente 500 kg/hab/an en 2018 contre 538 kg/hab/an en 2017 (gravats inclus).

Parmi ces DMA on compte en 2018 pour les 11 communes :

- 202 kg/hab/an de déchets de déchetterie contre 248 kg/hab/an en 2017),
- 137 kg/hab/an d'OMR collectés en PAP contre 140 kg/hab/an en 2017,
- 58 kg/hab/an de Recyclables collectés en PAP contre 57 kg/hab/an en 2017,
- 55 kg/hab/an de biodéchets collectés en PAP contre 55 kg/hab/an en 2017,
- 52 kg/hab/an de verre collecté en PAV contre 54 kg/hab/an en 2017.

E. Redevance spéciale (RS) et dispositions pour les professionnels.

Après une campagne de communication lancée en 2012 (réunions publiques, courriers, presse, ...), la redevance spéciale pour les déchets des non ménages est entrée en vigueur dès le 1^{er} janvier 2013. Cette contribution des professionnels du territoire permet de compenser à minima les coûts engendrés par leurs éventuelles surproductions de déchets.

La maîtrise des coûts du service déchets, la mise en place du contrôle d'accès en déchetterie, l'extension de la RS et du tri sélectif harmonisé à tout le territoire ont permis de maintenir le service de la déchetterie intercommunale aux professionnels. Les recettes de la RS ont atteint 103 000 € en 2018. Toutefois, chaque année, un certain nombre de professionnels choisissent de faire collecter leurs déchets par des entreprises privées, et sortent ainsi de la collecte organisée par la CC PAROVIC.

Le budget du service déchets a atteint l'équilibre en 2018.

F. Autres services

Service Plus

Suite au faible taux d'utilisation et pour optimiser les coûts, il a été décidé collégalement de réduire le service à une prestation par an à partir de 2018 (au lieu de deux prestations auparavant).

Les 17 et 18 octobre 2018, ont été réalisées par l'association Espoir, les collectes à domicile des encombrants auprès des personnes âgées de plus de 70 ans et des personnes à mobilité réduite.

122 personnes (contre 135 personnes pour les 2 passages en 2017) ont profité de ce service pour un coût de 8 201 € en 2018 (hors frais d'affranchissement).

Opérations de prévention et de sensibilisation

Comme chaque année, la CC PAROVIC a été partenaire du Conseil général pour « Haut-Rhin propre », a contribué à la diffusion du matériel de ramassage, et mis à disposition un lieu de dépôt à la déchetterie. Une communication a été réalisée avant l'événement pour son annonce et après pour valoriser le bilan de l'opération. Chaque année, une benne de 15 m³ est gracieusement mise à disposition par l'entreprise SUEZ Environnement pour collecter et traiter les déchets récoltés pour l'occasion.

Sensibilisation des scolaires (classe de seconde) lors de la visite de la STEP à Eguisheim

Suite à une demande de la part des enseignants, une visite a été organisée le 12 octobre 2018 à la station d'épuration du SMITEURC à Eguisheim pour une classe de seconde du Lycée Agricole de Rouffach. L'exploitant SUEZ et la CC PAROVIC ont pu à cette occasion expliquer le fonctionnement de l'installation et sensibiliser les élèves aux impacts environnementaux.

Atelier de plantation des arbres à la déchetterie avec les scolaires de Pfaffenheim

Le mardi 4 décembre, les 3 classes de l'école élémentaire de Pfaffenheim ont participé au chantier de plantation des arbres de la déchetterie intercommunale entièrement rénovée. Cette journée a été animée par la Maison de la nature d'Hirtzfelden en collaboration avec l'association les Haies Vives d'Alsace. Après avoir été sensibilisés à la biodiversité en classe, les élèves ont pu ainsi creuser, préparer le sol et planter les arbres en leur donnant à chacun un nom. .

Opération « Qualitri » SUEZ

Du 16 avril jusqu'à la fin du mois d'août a eu lieu une opération de sensibilisation à la qualité du tri auprès des habitants, grâce à une équipe d'ambassadeurs du tri de la Sté SUEZ. Cette opération a été l'occasion de faire un état des lieux du niveau de tri des usagers de la Com com, de les faire progresser en leur expliquant leurs erreurs et de féliciter les bons trieurs. Cette opération se renouvellera les années à venir.

Campagnes de caractérisations des OMR

Dans le cadre du nouveau marché lot 1 de collecte des déchets ménagers en PAP, le bureau d'étude mandaté par SUEZ a réalisé une série de caractérisations des OMR de juin à novembre 2018 pour faire un état des lieux des gisements potentiels restants. Les résultats seront analysés et corrélés le cas échéant avec ceux de Qualitri en 2019.

Visite d'échanges et de partage d'info sur la nouvelle déchetterie

Suite à une demande du PETR RVGB et de plusieurs de ses adhérents, une visite des installations a été organisée à la déchetterie intercommunale située à Pfaffenheim le 8 octobre 2018. Cela été l'occasion pour les structures intercommunales présentes, de récolter des informations et des idées pour leurs futurs projets similaires, sur la mise en place des nouvelles filières de tri, etc.

SPANC : (Service public d'assainissement non collectif)

Les dossiers concernant les projets d'ouvrages d'assainissement non collectif sont examinés au cas par cas avec l'assistance technique d'un bureau d'études spécialisé et le service « environnement » du Conseil Général.

Le plan de zonage d'assainissement, non réalisé pour les communes d'Eguisheim, Obermorschwihr et Voegtlinshoffen, ni Husseren les Châteaux, reste à mettre à jour, à présent que l'extension du territoire est achevée. Un partenariat a été mis en place pour mutualiser cette étude avec le Syndicat Mixte de traitement des eaux usées des Trois Châteaux (SMITEURC).

3. Logement et cadre de vie

A. Coloration de façades

En 2018, 5 nouveaux dossiers ont été déposés et 3 subventions ont été attribuées (soit un total de 2 240 €, pour une aide moyenne de 746 € par bâtiment).

B. Maison des services

La Maison des Services accueille quatre services de manière permanente à savoir le Relais Assistantes Maternelles et trois services extérieurs à la CCPAROVIC (Services de Soins Infirmiers à Domicile, Centre Médico-Social, Médecine du Travail).

D'autre part, deux salles sont mises à disposition auprès de 7 organismes et associations à caractère social afin d'y réaliser des permanences (ARSEA ; FAVEC, Défi, Alsace Alzheimer, Mission locale, Contact Plus, Association ARCANGELO Alsace).

C. Accueil de jour et Résidence seniors

L'opérateur DOMIAL, auquel la Communauté de communes a confié par bail emphytéotique le bâtiment nécessaire, a réalisé les travaux d'aménagement.

L'équipement comprend :

- au rez-de-chaussée un accueil de jour d'une capacité de 12 places destinées essentiellement aux personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés, géré par l'Association d'aide aux personnes âgées du Haut-Rhin (APA) et mis en service en novembre 2013. La CC PAROVIC soutient le fonctionnement de cette structure à hauteur de 6 000 € annuels fixes, ainsi qu'une aide modulée chaque année proportionnellement au nombre d'habitants du territoire accueillis. Cette seconde part permet de réduire le coût pour les familles, elle s'est élevée à 5 720 €.
- dans les niveaux supérieurs, 13 logements destinés en priorité aux seniors ou aux personnes handicapées, dont la gestion est assurée par DOMIAL ont été mis en service début 2014.

D. Navette routière

Ce service avait été mis en place en 2012 lors de l'extension du territoire de la CC PAROVIC. Malgré la suppression des subventions du Département depuis 2017, ce service utile aux habitants est maintenu, d'autant qu'aucune ligne régulière ne dessert la commune d'Osenbach. Cette année, le coût s'est élevé à 3 258 €.

4. Développement économique, commercial et artisanal

A. Zones d'activités intercommunales

L'aménagement des parties intercommunales des zones de Rouffach et Hattstatt se poursuit, au gré des implantations d'entreprises. Les études d'avant-projet pour finaliser la ZAE intercommunale de Rouffach Est sur cinq hectares ont été réalisées en 2018, pour un coût travaux estimé à 760 000 € HT. L'attractivité de cette zone est devenue intéressante depuis que la liaison directe avec l'A35 est en service.

Une implantation est en cours dans la zone intercommunale de Rouffach Est, et plusieurs porteurs de projets sont en contact avec la Communauté de communes.

B. Soutien à la PFIL

Depuis 2004, la CC verse une subvention annuelle, 2167,90 € en 2017 à la plate-forme d'initiative locale (PFIL) dont l'objectif est de favoriser la création et le développement d'entreprises grâce à l'attribution de prêt d'honneur, la mise en place d'un accompagnement individualisé et de parrainage.

C. Soutien au commerce local

La communauté de communes apporte son soutien aux opérations de promotion du commerce dans les bourgs lorsqu'elles présentent un intérêt communautaire. A ce titre, deux animations organisées par l'Association de développement économique de Rouffach et environs ont été soutenues en 2018 à hauteur de 1 000 €.

5. Tourisme et promotion du territoire

A. Soutien à l'office de tourisme intercommunal

La CC PAROVIC est compétente pour le fonctionnement de l'Office de Tourisme intercommunal. Une convention d'objectifs et de partenariat a ainsi été établie avec l'OT Pays d'Eguisheim et Rouffach qui est chargé de mettre en œuvre la politique touristique définie par la CC. Une aide au fonctionnement est versée annuellement à l'association : 226 280 € ont été versés pour l'année 2018.

B. Promotion du territoire

Les communes de Rouffach et Eguisheim ont conservé le label « Stations vertes de vacance ».

Le label Vignobles et Découvertes a été obtenu au niveau du Grand Pays de Colmar. 34 prestataires du territoire ont été labellisés en 2018 et 6 nouvelles demandes ont été déposées et sont en attente de la décision.

C. Développement touristique

Navettes de Noël

En partenariat avec les CC du Pays de Ribeauvillé et de la Vallée de Kaysersberg, des Navettes de Noël ont été mises en place afin de faciliter les déplacements sur les marchés de Noël. :

- entre Colmar et Eguisheim
- entre Colmar, Kaysersberg, Riquewihr et Ribeauvillé

En 2018, la navette de Noël a fonctionné du 30 novembre au 23 décembre, toutes les 2 heures en semaine avec un billet à 5 € et toutes les heures les vendredis et week-ends avec un billet à 8 €.

3 567 tickets ont été délivrés, dont 1 399 les week-ends et 1 760 les semaines, 90 tickets ont été délivrés gratuitement et 318 tickets ont été vendus directement par l'office de tourisme Pays d'Eguisheim-Rouffach. On note ainsi une hausse de 6 % par rapport à 2017.

Train Gourmand du Vignoble :

L'édition 2018 a débuté le mardi 5 juin et s'est terminée le jeudi 27 septembre. 1 627 personnes sont montées à bord du petit train sur les 34 sorties organisées (1537 adultes, 24 jeunes 12-18 ans et 66 enfants de moins de 12 ans). Le billet est resté à 17 € par adulte et à 6 € pour les 12 - 18 ans. La gratuité pour les moins de 12 ans a été maintenue. Des verres de dégustation ont été distribués aux passagers. Les commentaires dans le train ont été traduits en anglais, allemand et néerlandais. De même, les supports de communication (dépliants disponibles gratuitement) ont été traduits dans ces mêmes langues.

L'office de tourisme intercommunal :

En 2017, la fusion des offices de tourisme s'est concrétisée. 2018 a permis de confirmer le bon fonctionnement de l'OT intercommunal.

Un site internet unique a été créé pour l'OT et financé par la CC PAROVIC. Le coût d'investissement s'est élevé à 9 840 € et une subvention FEADER de 6 560 € a été obtenue. Le reste à charge s'est donc élevé à 3 280 €.

Le projet de renforcement touristique au niveau du Pays des Etoiles s'est poursuivi. L'association « L'Alsace Essentielle – Pays de Colmar » s'est vu confier le projet qui a pour objectif de promouvoir et développer de manière commune notre destination.

Une stratégie de développement touristique 2018-2021 a été définie et adoptée.

Des objectifs de développement stratégiques ont été établis :

- Augmenter le volume global de nuitée par la fidélisation
- Favoriser la venue de clientèle haut de gamme
- Répartir le flux touristique sur le Pays de Colmar
- Structurer l'activité touristique sur les 4 saisons

L'office de tourisme Pays d'Eguisheim-Rouffach prend part au travail mené à l'échelle de l'Alsace Essentielle, notamment sur la mise en ligne d'un nouveau site Internet performant pour promouvoir tout le bassin. A ce titre, un comité de rédaction éditorial a été créé à l'automne 2018. Ce comité se réunit une fois par mois pour travailler sur : l'arborescence du site internet, la sélection des fiches LEI publiées dans chaque rubrique, la sélection des visuels, la préparation des contenus rédactionnels (idées circuits, les incontournables...), la sélection des billets de blogs.

Le nouveau site Internet sera mis en ligne début 2019 et offrira une nouvelle porte de visibilité. Chaque mois, le comité de rédaction éditorial continuera de se réunir afin de sélectionner les actualités à mettre en avant.

En 2018, la CC PAROVIC a contribué à hauteur de 9 550 € au pôle de destination.

Taxe de séjour :

La CC PAROVIC a mis en place une plateforme de télé déclaration de la taxe de séjour à destination des hébergeurs.

Auparavant, les hébergeurs versaient en début d'année la taxe de séjour collectée l'année précédente et les déclarations étaient faites manuellement.

Grâce à la plateforme, les hébergeurs pourront enregistrer l'intégralité des nuitées en temps réel. Les particuliers et professionnels feront leur déclaration trimestriellement. Le paiement se fera annuellement pour les particuliers (gîtes, chambres d'hôtes...) et trimestriellement pour les professionnels (hôtels, résidences de tourisme...) auprès du Trésor public.

Pour les personnes ne disposant pas d'un accès Internet, il sera cependant toujours possible de déclarer via un formulaire papier.

Ce système permettra un meilleur suivi de l'encaissement de la taxe de séjour par les services de la CC PAROVIC.

Une réunion d'information a été organisée pour les hébergeurs en avril.

6. Enfance – jeunesse

En 2018, la politique enfance-jeunesse menée par la CC PAROVIC représente un engagement à hauteur de 1 295 000 €.

A. Contrat enfance-jeunesse CEJ

Le CEJ est un document pluriannuel encadrant les modalités d'intervention et de versement par la CAF de la prestation de service enfance et jeunesse.

Il a pour objet de :

- déterminer l'offre de service adaptée aux besoins des habitants et aux disponibilités financières des signataires, ainsi que les conditions de sa mise en œuvre
- décrire le programme des actions nouvelles
- fixer les engagements réciproques entre les parties.

Après validation technique, la CAF a déterminé les aides attribuées à la collectivité : soit 344 700 € pour 2018.

En contrepartie, la CC PAROVIC s'engage à affecter les sommes attribuées au fonctionnement des structures concernées en veillant à ce que les gestionnaires respectent les taux de remplissage fixés, faute de réfaction des aides.

B. Accueils de loisirs et périscolaires (3– 12 ans)

Jusqu'au 31 décembre 2011, le territoire intercommunal comptait 3 structures périscolaires financées par la CC PAROVIC :

- Gueberschwihr-Hattstatt : 30 places
- Pfaffenheim : 30 places
- Rouffach : 50 places.

Avec l'arrivée de 6 nouvelles communes, la CC a participé à partir du 1^{er} janvier 2012 au financement de 5 nouvelles structures périscolaires :

- Eguisheim : 50 places
- Husseren Les Châteaux (pour le compte des Communes d'Obermorschwihr et Voegtlinshoffen) : 20 places
- Westhalten : 10 places
- Osenbach : 30 places
- Merxheim (pour le compte de Gundolsheim) : 20 places jusqu'en 2013. Ces places ont été ensuite transférées au périscolaire de Rouffach qui accueille à présent les enfants de Gundolsheim.

A l'instar des précédentes structures, la CC a désigné des délégués pour siéger aux instances de gestion de ces équipements.

Un important travail de liaison et de coordination a été mené entre les services communautaires et les différentes structures, notamment en matière de validation des budgets, de contrôle de gestion et de coordination de l'offre sur l'ensemble du territoire. Avec l'appui du coordinateur enfance-jeunesse du SAJ, un réseau des directeurs de structures a été mis en place afin de favoriser les échanges professionnels.

A Rouffach, pour répondre à la demande des familles, la Ville et la CC PAROVIC s'étaient engagées en 2011 pour la réalisation d'un accueil périscolaire de 160 places, devant se substituer à l'existant qui partageait ses locaux avec l'école Xavier Gerber. La CC avait confié un mandat de maîtrise d'ouvrage à la Ville pour la construction et l'équipement d'un nouveau bâtiment, en allouant un fonds de concours de 10% à l'opération, soit 140 374,76 €. L'établissement, qui a ouvert ses portes à la rentrée de septembre 2013, accueille également les enfants de Gundolsheim.

A Osenbach, un bâtiment devant accueillir le périscolaire a été mis en construction début 2014, pour une mise en service à la rentrée de septembre 2015. La CC PAROVIC, à l'instar des autres projets de même nature, a contribué à hauteur de 10% du coût de cet investissement, soit 108 240 €.

La capacité d'accueil globale sur le territoire est de 470 places.

C. Petite enfance (0 – 5 ans)

La CC PAROVIC est partenaire depuis 2006 du multi-accueil « Les Cigogneaux » implanté dans l'enceinte du Centre Hospitalier de Rouffach et géré par cet établissement. En contrepartie de sa participation financière, elle dispose de 56 places de crèche et d'accueil temporaire pour les enfants de 3 mois à 5 ans. La participation 2018 a été de 209 590 €.

Dès le 1^{er} janvier 2012, une forte demande d'accueil est apparue sur le secteur des communes de Gundolsheim, Osenbach et Westhalten suite à la dissolution de la Communauté de communes de la Vallée Noble à laquelle elles adhéraient. Le multi-accueil implanté à Soultzmatt, passant sous gestion communale, n'accueille plus les enfants de ces 3 communes à partir du 1^{er} septembre 2012.

Dans le cadre d'un partenariat, l'Association de soins et d'aide de Mulhouse et environs (ASAME), la Commune de Westhalten et la CC PAROVIC (qui a délégué la maîtrise d'ouvrage à la Commune) ont mis en service une micro-crèche de 10 places qui a pu être ouverte dès septembre 2012.

A l'instar des structures périscolaires associatives, la CC PAROVIC verse une subvention d'équilibre à l'ASAME pour le fonctionnement de la structure, soit 74 865 € en 2018.

D. Relais d'Assistantes maternelles

Le Relais Parents Assistantes Maternelles (RAM) créé en 2004 est un service offert aux familles à la recherche d'un mode d'accueil familial pour leur(s) enfant(s) ainsi qu'aux assistantes maternelles agréées par la PMI du Conseil Départemental. Il propose d'accompagner les parents dans leur statut d'employeur et les professionnelles dans l'exercice de leur métier et dans une démarche de formation continue.

Le RAM emploie une éducatrice de jeunes enfants qui effectue des permanences trois fois par semaine dans la Maison des Services à Rouffach et sur rendez-vous dans toutes les mairies affiliées au Relais. Elle propose deux animations par semaine, ainsi que, régulièrement, des temps de rencontres à destination des professionnelles et des parents.

Les communes d'Eguisheim, Husseren-les-Châteaux, Obermorschwihr et Voegtlinshoffen bénéficient des services du RAM du SIVOM du Canton de Wintzenheim au fonctionnement duquel contribue la Communauté de Communes « Pays de Rouffach, Vignobles et Châteaux ».

Sur le territoire intercommunal, le nombre d'assistantes maternelles répertorié est de l'ordre de 47 en activité soit 230 places d'accueil potentielles. Le coût du service en 2018 est de 50 995 €, soutenu à hauteur de 32 995 € par la CAF, 500 € par la MSA et de 1 500 € par le Département.

E. Service animation jeunesse

Mis en place en 1997 pour répondre à un besoin d'animations en faveur des jeunes de 11 à 18 ans, qui ne sont pas impliqués dans des associations, le Service Animation Jeunesse (SAJ) s'est vu confier deux missions :

- mise en place d'animations et de locaux « jeunes » à destination des adolescents et pré-adolescents dans le cadre de la politique définie par les élus ;
- coordination de l'ensemble de la politique en faveur de l'enfance et de la jeunesse en apportant son appui technique aux élus, aux services de la CC et aux structures du territoire, en animant un réseau des professionnels sur le territoire et en contribuant au développement de l'offre.

Le SAJ a été confié en 2010 à la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace (FDFC Alsace), qui gère une quinzaine de structures similaires dans le Haut-Rhin. Il emploie deux coordinateurs permanents : Le SAJ fait également appel à des vacataires durant les congés scolaires dont 5 jeunes du territoire qui ont passé le BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateurs) avec la FDFC.

2018 a confirmé le développement des activités et l'engagement des jeunes dans leurs projets (club théâtre devenue une junior association, club média). Le maillage du territoire à la rencontre des jeunes dans leurs communes prend de l'ampleur notamment par le biais des partenariats associatifs locaux. 259 jeunes (128 filles, 131 garçons) ont participé aux actions. Le coût 2018 du service est de 108 480 €, dont un financement de la CAF de 69 429 €, soit un reste à charge de 39 051 €.

Un nouveau dispositif triennal, la « Charte Familles 16-25 ans », a été impulsée par la MSA, la CAF, la FDFC Alsace et déclinée sur le territoire de la CC PAROVIC en 2018. Cette charte a pour objectif de favoriser l'accès aux droits et aux services des jeunes adultes âgés de 16 à 25 ans afin d'améliorer leur quotidien. L'idée est, après une phase de diagnostic et de réunions de travail portant sur différentes thématiques (santé, logement, culture, transport, emploi), de proposer des actions concrètes en direction de ce public.

F. Le Réseau Local Parents

Piloté par le RAM et la CAF, un important travail sur la parentalité a été mis en œuvre et rassemble l'ensemble des acteurs locaux. Les élus ont validé en janvier 2018 la création du « réseau local parentalité » avec le soutien de la CAF en termes de financement de poste et d'accompagnement dans les actions. La mission de coordination a été confiée à la responsable du RAM, le lancement officiel du groupe s'est déroulé durant la manifestation « novembre pour les parents ».

En 2018, un programme, diffusé sous forme de flyer, a été élaboré par les partenaires et proposé aux parents de la Communauté de Communes (conférences/débats, ateliers parents enfants/ados, soirées jeux).

Le coût annuel est de 3 700 €.

7. Culture

A. Médiathèque intercommunale

Le service se déploie dans différents axes : Pôle culturel ; Médiathèque ; Ludothèque, Espace numérique.

1 – Point sur l'activité du pôle culturel :

1- Bilan de la programmation culturelle de 2018 :

Une année riche en événements variés qui ont permis de participer à différentes manifestations nationales : Nuit de la lecture en janvier, Fête du jeu en mai, Partir en livre en juillet, Fête de la science en octobre et le Mois du film documentaire en novembre.

En 2018, des partenariats ont été mis en place avec le Service animations jeunesse, le SM4, la Comédie de l'Est, le Mois du film documentaire, les Archives municipales de Rouffach, le Réseau des parents 68 et la Médiathèque départementale du Haut -Rhin. Cela a permis d'enrichir le programme en spectacles, concerts et ateliers.

Les animations se sont déroulées dans la salle d'animation du pôle culturel et dans la Communauté de communes :

- 2 Spectacles pour le jeune public : Salle « Coté jardins » à Obermorschwihr en avril et au Périscolaire de Gueborschwihr en décembre ;
- Théâtre « Maman, moi et les hommes » à Eguisheim en partenariat avec la Comédie de l'Est ;
- Apéro-jazz à Osenbach, en juin ;
- Participation au Festival « Comme une image » à Eguisheim et à la Fête de la « Grande Lune » à Pfaffenheim ;
- Stand de jeux de société au Marché de Noël de Rouffach, le samedi après-midi.

- Spectacle « Les Deux du Stade » au Collège Jean Moulin en partenariat avec la Médiathèque Départementale du Haut-Rhin, en avril ;
- Projection du film documentaire, suivie de la rencontre avec son réalisateur pour les lycéens et les collégiens, en novembre, dans le cadre du « Mois du film documentaire », au Lycée Agricole de Rouffach ;
- Animations de Noël à « La Ruchette » pour la fête de Noël du Périscolaire de Pfaffenheim ;
- Stand de jeux et de lecture à la Piscine de Rouffach, pour « Partir en livre », en juillet.

Le budget d'animations pour le pôle culturel et la ludothèque pour 2018 a été de 7 495€ soit 6 550€ pour les animations du pôle culturel et 945€ pour la ludothèque et le service numérique. Ce montant comprend les frais de représentation et de déplacements.

Avec ce budget, nous avons organisé en 2018 :

- 3 Expositions : « Science et sport », « Vivre en temps guerre des deux côtés du Rhin en 1914-1918 » avec les Archives municipales de Rouffach, exposition interactive sur le polar « Qui a tué Lemaure ? » ;
- 8 Spectacles pour le jeune public ;
- 6 Spectacles et concerts pour les publics ados/adultes ;
- 2 Conférences en partenariat avec la SM4 ;
- 2 Cafés des parents avec le Réseau des parents 68 ;
- « Disco 'soupe » avec le Service animation jeunesse
- 12 Ateliers numériques : tablettes + numérique + animations autour des jeux vidéo ;
- 4 après-midis jeux & 5 ateliers : BD & marionnettes ;
- 1 demi-journée rencontre avec un auteur de bande dessinée pour 2 classes du Collège St Joseph en partenariat avec la Médiathèque Départementale du Haut-Rhin.

Lors des animations, il y a en moyenne 60 à 80 personnes pour les spectacles et les concerts. La salle peut accueillir un public assis de 80 personnes pour des raisons de sécurité et de visibilité. Les ateliers sont proposés de 10 à 16 jeunes ou adultes. L'ensemble des manifestations a rassemblé un public d'environ 2 700 personnes, pour la saison 2018.

La programmation culturelle est aussi proposée aux groupes et aux partenaires qui sont accueillis lors des heures où la médiathèque est fermée au public.

2- Bilan pour l'accueil des différents publics dans le cadre des partenariats:

L'équipe de la médiathèque ludothèque accueille tout au long de l'année, différents groupes qui peuvent être des classes ou des structures, dans le cadre de partenariats établis avec des établissements de la Communauté de communes. L'équipe est aussi amenée à se déplacer dans certains établissements :

Pour l'année 2018, 2 983 personnes (jeunes & adultes, environ) ont été accueillis lors de ces rendez-vous hebdomadaires.

Ces séances ont lieu le mardi, jeudi & vendredi matin, en dehors des horaires d'ouverture au public de la médiathèque. Elles nécessitent une préparation pour l'activité proposée et une à deux personnes de l'équipe pour l'animation, en fonction du projet.

Les groupes et structures accueillis sont :

• « Petite enfance » :

- un mardi par mois : animations jeux ou lectures avec les assistantes maternelles et les enfants du Relais d'assistantes maternelles ;

- tous les mardis matin : visites d'un groupe du Relais Multi-accueil « Les Cigogneaux » avec animation jeux ou lecture ;

- « Café des parents » : 2 séances annuelles organisées avec la Protection Maternelle et Infantile et le Réseau des parents 68.

• Public scolaire :

- Jeudi et Vendredi de 9h à 11h15 : accueil des classes de la Communauté de communes, 63 classes de maternelles et d'élémentaires pour 2018 ;

- Accueil des périscolaires de la Communauté de communes qui en font la demande, l'après-midi.

A chaque rentrée, un planning avec un rendez-vous par classe est envoyé aux écoles pour permettre la réservation des bus. Le coût du trajet pour la Communauté de communes est de 82€, trajets effectués par la société LK SODAG pour l'année scolaire 2018/2019. Il y a environ 18 trajets de prévu. Toutes les écoles de la Communauté de communes viennent à la médiathèque ludothèque.

Chaque classe est accueillie par un bibliothécaire. Une visite de la médiathèque suivie d'une animation est proposée aux élèves et à leurs enseignants. Chaque année, les thèmes abordés sont différents :

En 2018, environ 300 collégiens de St Joseph & Jean Moulin et 200 lycéens se sont déplacés pour découvrir l'exposition « Vivre en temps de guerre des deux côtés du Rhin en 1914-1918 », voir le spectacle « Les deux du stade » ou pour participer au Mois du film documentaire, soit un total général pour l'accueil du public scolaire : 2050 élèves.

• Accueil d'autres structures :

- Centre Hospitalier et la Maison de Retraite de Soultzmatt : accueils libres à la médiathèque avec emprunts de documents pour les résidents ;

- Ateliers animés par le ludothécaire à l'APAMAD et à la Maison de retraite de Rouffach : jeux sur la mémoire avec les patients (1x/trimestre) ;

- Service Animation Jeunesse : à l'occasion de projets ponctuels et en visite libre.

2- Bilan pour la médiathèque :

1 – Composition des usagers pour le service des transactions de documents :

La médiathèque compte 3 312 usagers depuis son ouverture. Ils se répartissent sur le territoire, de la façon suivante :

- 78,71% dans la Communauté de communes
- 21,28% dans des communes extérieures à la Communauté de communes.

2 – Répartition des usagers par type d'abonnements :

Les abonnés se répartissent en 42% d'adultes et 58% ont moins de 16 ans. Les abonnements payants adultes « tous supports » représentent 26,50% et les abonnements « livres » 12,43% du total des abonnements. La fréquentation est essentiellement constituée d'un public familial, d'employés, de professionnels de santé et de retraités.

La dernière enquête annuelle du Ministère de la culture recense un taux national d'inscrits dans les collectivités de 10 000 à 20 000 habitants 11,67% en France et en Alsace de 9,33%, celui de la Communauté de communes est de 10,8%.

3 – Activités du service de transactions des documents :

Le service de « prêts/retours » est depuis plusieurs années en hausse. Pour 2018, le nombre de transaction a encore augmenté de 8,45%. Ce qui représente 14 746 transactions traitées en plus.

Au total, le service de « prêts/retours » de documents a généré en 2018 :
189 244 transactions (= prêts + retours de documents)

Le service de transaction de documents est en moyenne de 3 639 prêts/retours par semaine. Les jours les plus fréquentés, dans l'ordre croissant, sont : mercredi, samedi, puis mardi, vendredi et jeudi.

4 – Répartition des documents empruntés :

Les emprunts en livres, revues et jeux ont augmenté en 2018. Les autres catégories sont stables :

- 68,79% de livres (soit 65 160 livres)
- 13,41% de DVD (soit 12 706 DVD)
- 6,34% de CD musique (soit 6 006 CD)
- 6,36% de revues (soit 6 028 revues)
- 5,09% de jeux de société (soit 4 822 jeux)

5 – Politique d'acquisition :

Il est important d'apporter régulièrement des nouveautés dans l'offre culturelle de la médiathèque. Les abonnés sont très demandeurs et suivent l'actualité des sorties à la télévision, sur Internet et les réseaux sociaux. Les demandes lecteurs sont très importantes. Ils peuvent le faire par l'intermédiaire du cahier des suggestions ou directement aux membres de l'équipe (environ 350 demandes/an).

Les achats en livres, CD sont effectués à la FNAC, à la Librairie 47° Nord à Mulhouse et pour les livres en jeunesse au Nouveau Liseron à Colmar.

Les DVD, à cause des droits de prêt, sont achetés chez Colaco, revendeur spécialisé pour les collectivités.

Le budget pour l'achat de nouveaux documents est stable depuis la création de la médiathèque : 2€/habitant de la Communauté de communes soit 27 520€.

En 2018, il a été dépensé 27 465,57€. Ce budget a permis d'enrichir le fonds de 1 625 nouveaux documents répartis de la façon suivante :

Livres adultes : 553 nouveautés soit 32,68% ;

Livres jeunesse : 704 soit 27,84% ;

DVD : 201 soit 29,11% ;

CD : 167 soit 10,35%.

Le budget pour le renouvellement des jeux de société et des jeux vidéo a été en 2018, de 2 981,37€ soit 62 jeux de société & 20 jeux vidéo.

6 – Composition des collections de la médiathèque :

Dans les missions d'une bibliothèque publique, toute personne, quel que soit son âge, doit avoir accès à une documentation adaptée à ses besoins. Les collections doivent être d'une excellente qualité, répondant aux conditions et aux besoins de toutes les catégories de la population. Elles doivent aussi refléter les tendances contemporaines et l'évolution de la société.

Le fonds de la médiathèque se compose de 31 835 documents, tous supports confondus : livres, revues, DVD, CD de musique, jeux.

Ils sont répartis de la façon suivante : 17 835 documents adultes et 14 000 documents jeunesse.

Médiathèque Départementale du Haut-Rhin a prêté 605 documents soit 202 DVD et 403 livres. Cela constitue deux échanges à Colmar, en 2018.

3 – Point sur les services : ludothèque, jeux vidéo, tablettes numériques & espace multimédia :

1 – Ludothèque, jeux vidéo, tablettes :

La ludothèque et l'espace numérique ont augmenté leur fréquentation de 4% en 2018, cela représente 7 267 personnes qui se sont venues jouer à la ludothèque. Chaque année, depuis l'ouverture en décembre 2014, la fréquentation augmente. Le service est plébiscité par le public. Les joueurs qui fréquentent l'espace ne sont pas forcément abonnés. Ils profitent des jeux sur place, notamment le mercredi, le samedi et pendant les vacances scolaires. Le public est constitué de familles, de grands-parents et de jeunes seuls. Le lieu attire aussi les collégiens, notamment le mardi et le jeudi, ceux qui attendent le ramassage scolaire de 17h00.

Il est géré par Rocco Orrico, qui a été embauché comme contrat d'avenir en 2015. Actuellement, il est en contrat à durée déterminée jusqu'au 20/10/2019. Il s'occupe de l'accueil pendant les 23h d'ouverture, de la vérification systématique des jeux au prêt & retour, des renseignements et de la surveillance de tout l'espace : jeux de société, tablettes numériques et jeux vidéo. Le prêt de jeux a augmenté de 8,8% en 2018 cela représente 4 625 jeux de société prêtés. Le taux de rotation des jeux est élevé : 7,5.

L'espace « tablettes numériques et jeux vidéo » a rassemblé 1 826 joueurs pour les jeux vidéo et 2 670 personnes aux tablettes numériques. Cela représente une très forte augmentation.

Récapitulatif des animations à la ludothèque pour 2018 :

- Après-midis et soirées jeux : 4 ;
- Ateliers tablettes numériques et sessions jeux vidéo : 9 ;
- Ateliers numériques animés par Graines2Tech : 3 ;
- Accueil une fois par mois du Relais d'assistantes maternelles : présentation de jeux et animations avec les enfants et les assistantes maternelles ;
- Participation au Festival « Comme une image » à Eguisheim & à la Fête de la Grande Lune, en juin 2018 ;
- Participation à « Partir en livre » à la piscine de Rouffach, en juillet, à la Fête de la science en octobre ;
- 5 animations à l'APAMAD & à la Maison de retraite de Rouffach : jeux sur la mémoire avec les patients ;
 - Fête mondiale du jeu en Mai : animations jeux à la ludothèque et « Jeux en bois XXL » dans la cour avec Rigol'Jeux.

2 – Service multimédia :

Le service propose au public six postes informatiques et un accès au WIFI, durant les 23h d'ouverture hebdomadaire de la médiathèque. En 2018, il y a eu 574 connections entre le WIFI et les postes informatiques. Légère baisse par rapport à 2017 qui avait été une année exceptionnellement élevée. Elle s'explique par la fréquentation très faible, en 2018, des personnes venant du Centre d'hébergement de Rouffach.

Malgré tout, ce service fonctionne bien. Il est fréquenté par un certain nombre d'utilisateurs de la médiathèque. Mais pour la majorité ce ne sont pas des abonnés. Ils viennent pour consulter Internet, faire un CV ou imprimer des documents administratifs. Ce service répond à un besoin sur le territoire.

3 – Musique « libre de droit » sur clés USB en secteur musique :

En 2017, deux MP3 USB et deux Clés USB pour écouter des sélections de musique « libre de droit » ont été mises à la disposition du public, au secteur musique.

Les MP3 USB proposent une sélection des disothécaires du blog collaboratif Ziklibrenbib : des artistes rock, pop, électro.

Les utilisateurs peuvent emprunter le MP3, 4 semaines, pour l'écouter soit directement soit en branchant sur un port USB (voiture, ordinateur...). Ce dispositif a été emprunté 27 fois en 2018. L'emprunt est stable par rapport à 2017. Les sélections sont changées deux fois dans l'année.

Les utilisateurs ayant une carte valide de la médiathèque ont aussi accès gratuitement aux services en ligne proposés par la Médiathèque Départementale du Haut-Rhin : Munki et Planet Nemo, deux nouveaux services pour enfants en 2018 et toujours les classiques : Médiathèque Numérique (films à la demande) ; Toutapprendre.com (cours de langues, bureautique....) ; LeKiosK (700 magazines). Ils sont consultables sur tablettes, ordinateurs et smartphones.

4 – Visibilité sur Internet et les réseaux sociaux :

Les utilisateurs ont accès à différents services gratuits en ligne avec leur abonnement à la médiathèque :

- Site de la médiathèque : rouffach.opac3d.fr.

Les utilisateurs peuvent se connecter pour prolonger leurs documents ou faire des réservations sur tout le catalogue de la médiathèque. Ils reçoivent un mail lorsque le document est disponible pour eux. Différentes informations sont aussi présentées sur le site dont la programmation culturelle. Le site a enregistré en 2018 : 568 sessions. Ce chiffre est stable.

- Présence sur les réseaux sociaux : Blog & Facebook de la médiathèque ludothèque. Sur le blog, après chaque animation, un article est publié avec des photos de la manifestation.

Le Facebook permet d'échanger et de lancer des invitations pour les ateliers, les soirées et les spectacles. Une personne de l'équipe s'occupe de l'alimenter quotidiennement. Ce média permet d'être suivi par un large public. Les abonnés ne cessent d'augmenter.

B. École de musique

L'École de Musique du Pays de Rouffach, Vignoble et Châteaux (EMPAROVIC) a été créée en 2012 par le regroupement des trois Écoles de musique du Pays de Rouffach, d'Eguisheim et de la Vallée Noble. C'est une association à but non-lucratif dont la vocation est d'assurer la découverte et l'apprentissage de la musique pour les enfants (à partir de 4 ans) et adultes de tous niveaux. Financièrement, elle est fortement soutenue par la Communauté de Communes. Le soutien pour la saison 2017/2018 est de 36 850 €.

À la rentrée de septembre 2018, 163 élèves étaient inscrits, encadrés par 18 professeurs proposant le chant, l'éveil musical, la formation musicale et 13 instruments différents.

Dans le prolongement de leur formation, les jeunes musiciens qui le souhaitent étaient accueillis dans 2 ensembles musicaux de jeunes, soutenus financièrement par la CC, à hauteur de 480 € en 2018, afin de contribuer à l'animation du territoire.

C. Archiviste intercommunal

Deux jours d'intervention ont été réalisés dans la commune d'Osenbach, 10 jours à Hattstatt et 10 jours à Gueberschwihr. D'autres communes devraient bénéficier de ce service en 2019, dont Hattstatt qui programme 10 jours d'intervention. Le coût du service en 2018 est de 4 521 €.

La CC PAROVIC bénéficie elle-même de ce service, en 2017, 5 jours d'interventions ont été nécessaires.

8. Communication

A. Bulletin intercommunal

La CC publie un bulletin intercommunal par semestre. Distribué à tous les foyers, il informe les habitants des opérations réalisées et des perspectives pour le territoire.

B. Site Internet

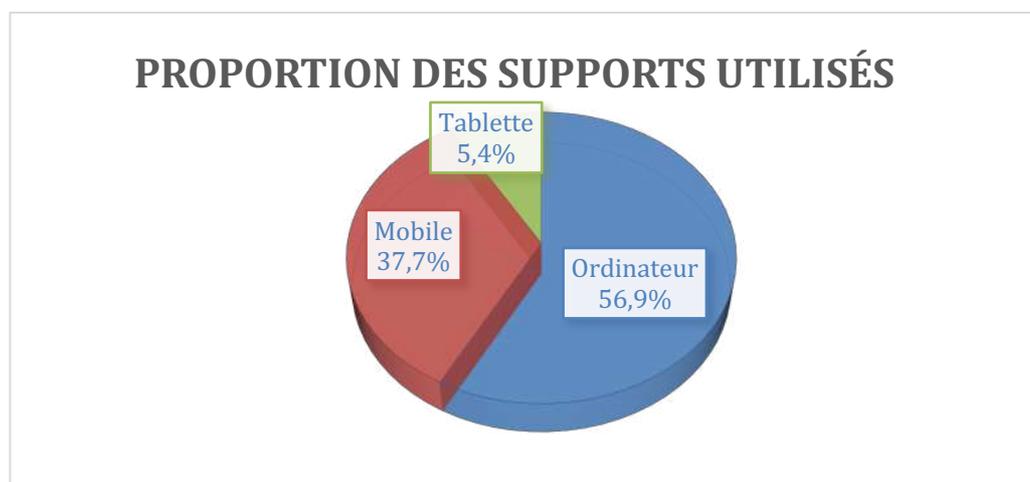
Quelques chiffres sur l'année :

Nombre de consultation du site	16 974
Nombre d'internautes	11 736
Temps moyen passé sur le site internet	1 minute 38
Nombre moyen de pages vues par internautes	2.49

Les 3 pages les plus consultées sont :

1. La déchetterie intercommunale
2. Accueil de loisirs et périscolaires
3. École de musique
4. Se déplacer, transports

En 2018, les rubriques les plus consultées ont été les pages Déchets/déchetterie ; les actualités Fermeture temporaire de la déchetterie et Réouverture de la déchetterie intercommunale ; consultation du guide du tri ; service enfance-jeunesse.



III. Eléments financiers

A. Grandes masses

Les principaux résultats s'établissent comme suit :

Section d'investissement :

Dépenses	:	1 629 484,10 €
Recettes	:	1 305 775,08 €
Résultat de l'exercice 2018	:	- 182 141,77 €
Résultat de clôture	:	- 323 709,02 €

Section de fonctionnement :

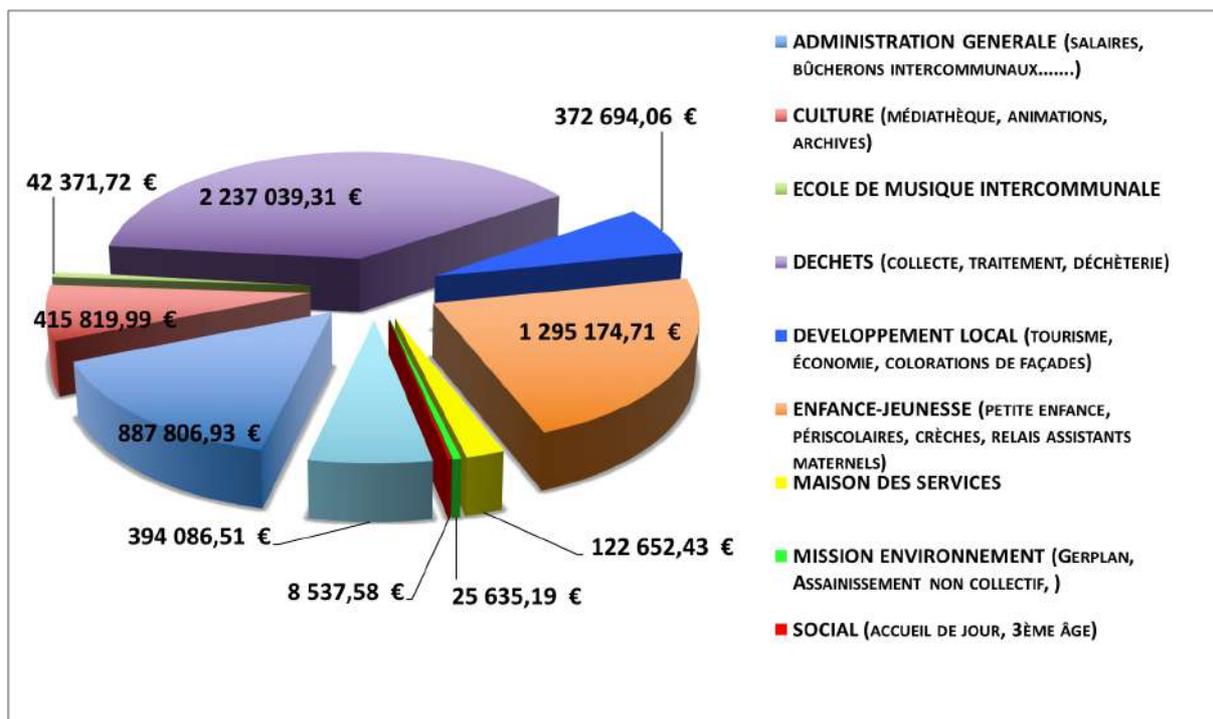
Dépenses	:	4 603 350,98 €
Recettes	:	5 831 598,78 €
Résultat de l'exercice 2018	:	- 4 488,30 €
Résultat de clôture	:	+ 1 228 247,80 €

Résultat global : **+ 904 538,78 €**

B. Récapitulatif par compétences intercommunales

Les principales masses financières du Compte administratif 2018 présentées par compétences sont présentées à la page suivante.

Dépenses 2018 par domaine de compétences



Recettes 2018 par origine

